



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

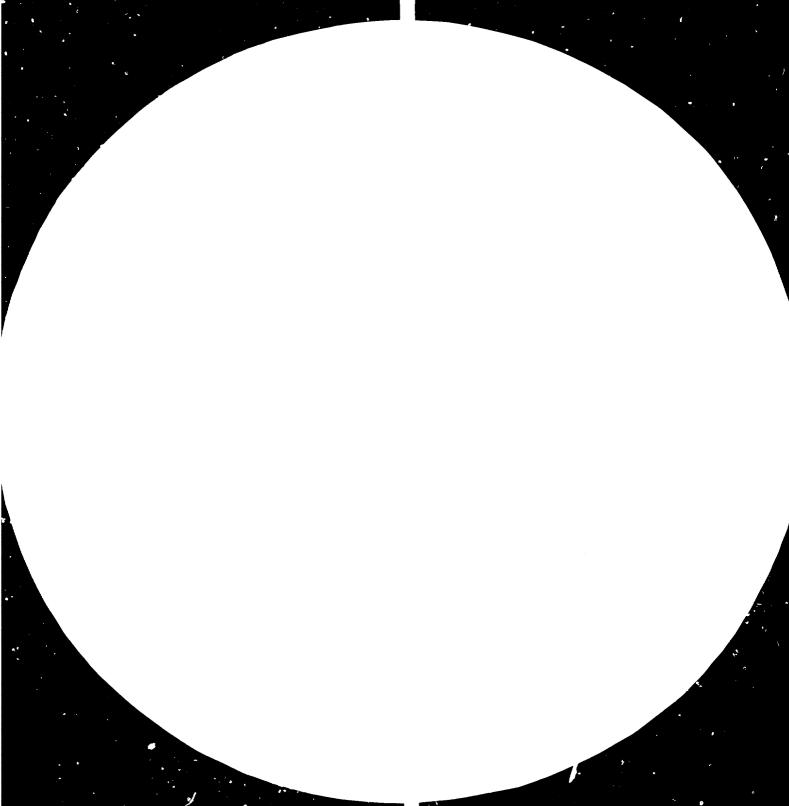
FAIR USE POLICY

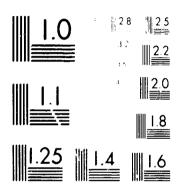
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MC POLOGY PERSONALISM TEST OF HART NOT NOT TO THE TOTAL STATE



10645-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.345/2 6 août 1981

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Première Consultation sur l'industrie alimentaire

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

La Haye (Pays-Bas), 9-13 novembre 1981

Question No 2 : Développement de la coopération

technique et économique visant à renforcer les industries alimentaires des pays en développement et à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés extérieurs.

Document établi par le Secrétariat de l'ONUDI

991. 8

TABLE DES MATIFRES

		Paragraphes	Page
I.	LA COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE ENTRE PAYS DEVELOPPES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT : PROBLEMES ET POSSIBILITES	1 - 15	4
	Domaines de coopération	1 - 8	4
	Production d'aliments de base Produits alimentaires de marque Production alimentaire pour l'exportation	3 - 4 5 - 7 8	5 6 6
	Obstacles à l'élargissement de la part des pays en développement dans la production mondiale de l'industrie alimentaire	9 - 11	7
	Structure de l'industrie	10 - 11	7
	Obstacles à l'accès aux marchés étrangers	12 - 14	18
	Obstacles tarifaires et non tarifaires	12 - 14	18
	Conclusions	15	19
II.	COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT : PROBLEMES ET POSSIBILITES	16 - 30	25
	Domaines possibles de coopération	16 - 19	25
	Transfert de technologie Echanges commerciaux entre pays en développement Financement	17 18 19	25 26 26
	2 Instrument	19	
	Obstacles à la coopération industrielle	20 - 21	26
	Manque d'information Financement et investissement	20 2 <u>1</u>	26 27
	Obstacles au commerce entre pays en développement	22 - 25	27
	Stockage, transport, commercialisation et distribution	22 - 23	27
	Financement Obstacles tarifaires et non tarifaires	24 25	27 27
	Conclusions	26 - 30	28
	Coopération régionale et interrégionale Arrangements multilatéraux	26 - 28 29 - 30	28 28
III.	QUESTIONS A DEBATTRE	31 - 35	30

Liste des tableaux

		Page
1.	Exportations mondiales de produits alimentaires : parts exportées par les pays en développement et importées par les pays développés (moyennes annuelles)	10
2.	Importations de sucres bruts et raffinés (moyenne annuelle, 1975-1977)	15
3.	Coûts moyens de transport ad valorem (pourcentage)	16
4.	Analyse de l'évolution des coûts de transport <u>ad valorem</u> des exportations vers les Etats-Unis 1938-1974, par grands groupes de produits	17
5.	Estimations de la production mondiale de sucre, 1980/1981	20
6.	Comparaison des taux nominaux et effectifs de protection des produits agriccles transformés, dans la Communauté économique européenne, au Japon, en Norvège, en Suède et aux Etats-Unis (en pourcentage)	24
7.	Valeur des importations d'huiles et de graisses de 15 pays en développement en 1973-1974 et en 1976-1979 (en millions de dollars)	29

I. LA COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE ENTRE PAYS DEVELOPPES
ET PAYS EN DEVELOPPEMENT : PROBLEMES ET POSSIBILITES

Domaines de copération

- 1. Jusqu'à présent, les opérations des sociétés industrielles et commerciales transnationales ont constitué la principale voie de coopération internationale entre pays développés et pays en développement et les activités industrielles ont plus souvent été modelées par la conduite adoptée par des groupes privés d'importance mondiale pour maximiser leur profit que par les besoins nationaux des pays en développement.
- Les avantages et les inconvénients des formes actuelles de la coopération internationale dans le secteur alimentaire des pays en développement ont déjà fait l'objet d'un ample débat international. Cette coopération s'exerce dans trois domaines d'activité industrielle :
 - a) La production d'aliments de base pour le marché intérieur;
 - La production de produits alimentaires de marque pour le marché intérieur;
 - c) La transformation de produits agricoles pour l'exportation.

Voir par exemple : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, "L'industrie alimentaire dans les pays en développement : quelques tendances récentes en matière de transfert et de développement de la technologie" (TD/B/C.6/66, Genève 1980). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agriculture : Horizon 2000 (C.79/24, 1979); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, Ad Hoc Policy Group on Multinational Enterprises "Impact of multinational enterprises on national scientific and technical corporations: food industry" (DSTI/SPR/79.23 - MNE, 1979); Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, "Transnational Corporations in food and beverage processing" (ST/CTC/19, 1980); Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Appropriate Industrial Technology for Food Storage and Processing, Monographies sur les techniques industrielles appropriées No 7 (1979); ONUDI : Rapport de la Réunion préparatoire mondiale en vue de consultations sur l'industrie alimentaire (ID/WG.295/1, 1979); Rapport de la Réunion du Groupe d'experts sur le rôle des coopératives dans le développement des industries alimentaires des pays en développement (UNIDO/PC.8, 1981). Projet de rapport de la septième session du Conseil mondial de l'alimentation, Novi Sad, mai 1981.

Production d'aliments de base

- 3. Les opérations des sociétés transnationales ont été facilitées ici par le rôle que ces sociétés jouent dans le commerce mondial des matières brutes et - comme dans tous les secteurs - par les systèmes de technologie, de gestion et de distribution des produits qu'elles ont conçus; dans certains cas, elles ont aussi été favorisées par les transferts de produits alimentaires effectués à des conditions de faveur des pays industrialisés vers les pays en développement. En raison de l'absence de demande véritable dans ces derniers pays, l'intervention des transnationales reste toutefois minimale dans ce domaine où leur concours serait le plus nécessaire. En cutre, au lieu de favoriser l'autosuffisance alimentaire, la coopération internationale mise en œuvre par l'intermédiaire de ces sociétés a stimulé les activités de transformation tributaires de matières premières importées, tendant à détourner à leur profit certaines possibilités d'améliorer la transformation et la commercialisation d'aliments de base produits dans le pays. De là la nécessité, pour les pays en développement, de coopérer avec des partenaires autres que les transnationales pour assure de leurs aliments de base.
- L'intervention, dans ce secteur, d'autres partenaires qui ont offert techno-. logie et savoir-faire s'est parfois révélée plus bénéfique au développement économique équilibré des pays en développement que celle des transnationales; toutefois, ces partenaires sont défavorisés par rapport aux transnationales en ce qu'ils disposent rarement de tous les éléments du système agro-alimentaire qu'il faut mettre en oeuvre pour développer l'industrie dans ce domaine . Les petites et moyennes entreprises de l'industrie alimentaire et les coopératives bien établies des pays développés et des pays en développement peuvent jouer un rôle dans la progression de ce secteur, mais elles ont besoin du concours des sources multilatérales d'information sur la viabilité des projets dans les pays en développement, et elles doivent pouvoir se prévaloir du soutien aux investissements ratiqué par les banques de développement.

^{2/} Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, op. cit., les pays en développement ont erregistré environ 180 cas d'investissements étrangers directs effectués par 40 grandes sociétés transnationales du secteur alimentaire. La plupart s'étaient concentrées dans la meunerie du blé et du mais, la fabrication d'aliments pour bétail et la production de viande de volaille.

^{3/} Les représentants des coopératives alimentaires ont souligné ce point lors de la "Réunicn sur le rôle des coopératives dans le développement des industries alimentaires des pays en développement", organisée par l'ONUDI à Vienne, du 22 au 24 avril 1981; ils se sont dit préoccupés du désavantage que constituait leur incapacité d'offrir aux pays en développement des moyens d'investissement financiers, outre leur savoir-faire.

Produits alimentaires de marque

- 5. Une analyse de l'évolution récente du secteur de la fabrication de produits alimentaires de marque a révélé que partout où se présentait, dans un pays en développement, un marché en expansion, les sociétés transnationales s'y sont implantées. Il est relativement rare que des entreprises de pays en développement aient été associées à ces activités des transnationales.
- 6. Les produits fabriqués dans ce secteur sont généralement des variantes adaptées d'articles analogues commercialisés dans les pays industrialisés. La pénétration des marchés par les transnationales dépend moins de leur savoir-faire technique que des systèmes de financement et de gestion très perfectionnés qu'elles peuvent concevoir pour préserver l'identité de leur marque et de l'originalité qu'elles peuvent donner à leurs produits grâce à la supériorité de leurs méthodes de commercialisation.
- 7. La fabrication d'aliments de marque dans les pays en développement présente deux grands inconvénients : premièrement, elle accroît souvent la dépendance des importations en exigeant l'achat à l'étranger de certains moyens de production; deuxièmement, les redoutables techniques de commercialisation introduites par les transnationales freinent souvent la croissance des entreprises du secteur alimentaire interne.

Production alimentaire pour l'exportation

8. A l'heure actuelle, les grandes sociétés occupent dans ce domaine une place plus importante que dans les deux autres; elles dominent en particulier l'ensemble des activités de transformation, de commercialisation et de distribution de différents produits agricoles (café, cacao, thé, oléagineuses et poisson par exemple) qui représentent pour les pays en développement une source cruciale de recettes extérieures. Bien qu'elles aient tendance à abandonner la propriété des exploitations agricoles dans les pays en développement (celle des plantations de canne à sucre, par exemple), les transnationales conservent leur part du marché

Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales <u>op.cit.</u>, pages 134 et 135.

Au milieu des arnées 70, plus d'une centaine de grandes sociétés du serteur alimentaire possédaient dans les pays en développement au moins 600 filiales qui fabriquaient et commercialisaient localement des produits de leur marque. La majorité de ces filiales (plus de 100) fabriquaient des produits laitiers mais il existait au moins 20 filiales dans chacune des 10 (sic) autres productions suivantes : conserves de fruits et de légumes, potages et légumes deshydratés, préparations à base de céréales pour le petit déjeuner, margarine et huiles de table, confiserie, concentrés pour poissons non alcoolisées, bière, café et produits à base de cacao."

du fait qu'elles dominent les échanges internationaux, ainsi que la transformation et la distribution des produits agricoles dans les pays développés.

L'une des questions primordiales à examiner concerne la possibilité d'élaborer des modes de coopération internationale qui favorisent la participation des pays en développement à la production industrielle dans ce domaine.

Obstacles à l'élargissement de la part des pays en développement dans la production mondiale de l'industrie alimentaire

9. Les options gouvernementales relatives à la production d'aliments de base et de produits de marque relèvent essentiellement de la politique intérieure et sont traitées dans le document consacré à la Question No 1 (ID/WG.345/1). On se concentrera ici sur les problèmes qui se posent aux pays en développement dans le secteur de la transformation de produits alimentaires pour l'exportation.

Structure de l'industrie

- 10. Les produits agricoles exportables des pays en développement sont pour une grande part vendus à l'état brut ou semi-ouvré. Si l'on met à part les huiles et les graisses végétales et la viande, plus de 50 % des produits alimentaires exportés par les pays en développement le sont à l'état brut (voir le tableau 1)5/. Dans le cas du sucre, il est intéressant de noter que les principaux importateurs des pays développés achètent presque exclusivement ce produit brut (voir le tableau 2).
- 11. Parmi les facteurs qui ont empêché les pays en développement d'accroître leur part de la production industrielle alimentaire on citera :

Les caractéristiques des produits Dans certains cas, le lieu des activités de transformation est déterminé par certaines contraintes naturelles ou techniques. Or en donnera deux exemples; exemple de contrainte naturelle : la température de fusion du chocolat s'oppose à ce qu'il soit produit dans les régions tropicales et subtropicales de culture du cacao pour faire

^{5/} Comme on peut le voir dans le tableau 1, la part des pays en développement dans les importations de produits alimentaires transformés effectuées par des pays développés à (conomie de marché a augmenté de 1972 à 1979. Dans le cas des produits sans concurrents comme le cacao, le café, le thé et les épices, on a observé une légère tendance à la libération des échanges. Des abaissements très sensibles des droits frappant le cacao, le café et le thé (34 %) ont été décidés dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales de Tokyo.

ensuite l'objet de longs transports; la transformation du cacao en chocolat sous les climats tempérés apparaît donc justifiable. Exemple de contrainte technique: il arrive que l'on doive combiner plusieurs ingrédients d'origines géographiques diverses pour fabriquer un produit fini; certains torréfacteurs de café tiennent ainsi à mélanger des grains verts provenant de ifférentes régions du monde. Dans ces deux cas, on peut soutenir qu'il est plus efficace d'opérer la transformation plus près du marché que de la source de matières premières.

La structure oligopolistique du marché international. Lorsqu'ils doivent vendre les matières premières qu'ils produisent, les pays en développement ont souvent affaire à des interlocuteurs commerciaux ou industriels fortement intégrés. Ceux-ci contrôlent dans une grande mesure l'approvisionnement national et international de matières premières, quand ce n'est pas leur production effective dans les pays en développement (Cf. l'économie des plantations), le commerce international, le transport et la transformation des produits et finalement la vente au détail aux consommateurs des pays développés. Incapables d'influer sur les maillons cruciaux de la chaîne du commerce international, les pays en développement ne sont donc guère en mesure de déterminer la répartition de la production ou des avantages économiques chez les différents partenaires internationaux du secteur.

L'instabilité des prix des produits de base. Les instances internationales débattent depuis longtemps des problèmes posés par l'instabilité des prix internationaux des produits de base et ses effets sur les balances des paiements et des mesures que les gouvernements pourraient prendre pour les maîtriser. Le sujet précis des préoccupations internationales est, en l'occurrence, la tendance des prix mondiaux des produits primaires agricoles apparemment plus instables que ceux des produits mi-ouvrés ou transformés. Leurs fortes fluctuations peuvent accroître les risques économiques attachés aux investissements des pays en développement dans les activités de transformation, en créant, par exemple, une situation où le prix des matières premières augmenterait davantage que celui des produits transformés ou mi-ouvrés.

Les transports. Les réseaux et les coûts de transport sont principalement déterminés par le volume des échanges et par les structures tarifaires qui s'élaborent sur ce marché très réglementé. Un puissant obstacle à la compétitivité des exportations des pays en développement réside dans l'absence de liaisons de transport avec de nouveaux débouchés possibles, ou dans le coût

élevé du transport jusqu'à ces débouchés. Ces deux facteurs sont une entrave majeure à l'expansion des échanges entre pays en développement. Les coûts de transport <u>ad valorem</u> des exportations des pays d'Amérique latine, par exemple, sont beaucoup plus élevés pour les produits expédiés dans des pays en développement que pour ceux acheminés vers les pays développés (voir les tableaux 3 et 4).

La commercialisation et la diversification des produits. Un autre grand obstacle à la transformation poussée de produits de base pour l'exportation par les pays en développement est l'incapacité des entreprises de ces pays d'imposer, sur les marchés extérieurs des produits diversifiés, une qualité compétitive et une image de marque. L'importance de ces facteurs croît plus que proportionnellement à mesure que l'ouvraison se complique; elle exige une information et la mise en oeuvre de ressources - compétences de gestion et d'investissements financiers - qui sont souvent hors de portée des entreprises des pays en développement.

La recherche-développement. Le rapport des dépenses de recherche et développement du secteur alimentaire au chiffre des ventes est l'un des plus faibles de toutes les activités industrielles. En outre, les recherches effectuées dans ce secteur sont généralement axées sur les caractéristiques du marché et les conditions de la production dans les pays développés.

Le financement. Alors qu'auparavant le financement international des projets de développement s'opérait surtout par la voie le transferts du secteur public à des conditions libérales ou relativement libérales, la tendance, depuis quelques temps, est à l'emprunt de fonds par les pays en développement sur le marché international des capitaux. De ce fait, le financement international des projets industriels dans ces pays se concentre sur les projets

^{6/} Voir le document d'information établi pour la Première Consultation sur l'industrie alimentaire par le Centre du commerce international, "Trade promotion and export marketing of precessed food products - future needs and challenges for developing countries" (ITC/TD/26, 1980).

^{7/} Voir CNUCED, op.cit.

^{8/} Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Rapport de la réunion préparatoire mondiale de la Première consultation sur le financement industriel, Vienne, 23-25 mars 1981, page 6. On ne dispose pas de suffisamment d'informations pour évaluer l'assistance financière engagée en faveur de l'industrie alimentaire. Les seules données existantes concernent l'agriculture et l'agroindustrie (qui ne comprend pas seulement l'industrie alimentaire). Elles mettent en évidence la modicité des sommes offertes par les organisations internationales comme la Benque mondiale, comparées aux estimations des investissements qui seraient nécessaires. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement "La transformation des produits p imaires avant leur exportation : domaines d'une coopération internationale plus poussée" (TD/229/Supp. 2, 1979), voir en particulier le tableau 13.

Exportations mondiales de produits alimentaires :

parts exportées par les pays en développement et importées par les pays développés

(moyennes annuelles)

			Parts exp	ortées par	Parts imp	ortées par
<u>Produit</u>	Exportations mondiales (millions de dollars)		les pays en déve- loppement (%)		les pays développés (%)	
 -	1970-72	1975-77	1970-72	1975-77	1970-72	1.975-77
Viandes						
Fraîche, réfrigérée ou congelée (011)ª/ Séchée, salée ou fumée, contenue ou non	4215	8694	22	13	911	88
dans des récipients fermés hermétiquement (012) Viande en boîte (n.d.a) et préparations	402	665	14	3	92	89
de viande (EXC14)	1031	1885	25	20	88	85
Lait et produits laitiers						
Lait et crème frais (022.3) Evaporés, condensés ou secs (022, à	93	323	3	1	73	85
l'exclusion de 022.3) Beurre (023)	1024 783	2079 1666	3 2	3 1	41 83	41 79
Fromage et caillebotte (024)	902	2250	1	i	92	90
Poisson						
Frais ou simplement conservé (031) ^b /	2456	4174 <u>0</u> / 1197 <u>0</u> /	22	36 <u>°</u> / 20 <u>°</u> /	90	90 <u>°</u> / 80 <u>°</u> /
En boîte, préparé (032) <u>b</u> /	639	1197=	15	20	83	80
Farine et poudre de viande ou de poisson pour l'alimentation des animaux (081.4) b/	•••	762 <u>d</u> /	•••	36 <u>d</u> /	•••	89 <u>a</u> /
Froment et produits à base de froment						
Froment (041) Farine de froment (046)	3538 409	9733 1030	4 5	5 5	53 15	53 16

ا د

Tableau 1 (suite)

	Exportations mondiales (millions de dollars)		Parts exportées par l⊣s pays en déve- loppement (%)		Parts importées par les pays développés (%)	
Produit	1970-72	1975-77	1970-72	1975-77	1970-72	1975-77
Cacao						
Cacao en fèves, brut ou torrélié (072.1) Poudre de cacao (072.2) Pâte de cacao (072.31) Beurre de cacao (072.32) Chocolat et autres produits (073) b/	776 47 28 195 325	2024 184 200 610 914	99 23 73 49 2	97 21 82 48 12	96 89 93 98 91	97 93 92 <u>e</u> / 98 91
Sucres et produits à base de sucre						
Sucres bruts (061.1) Sucres raffinés (061.2) Sucreries (sans chocolat) (062.01) b/	2140 730	6228 2345 401 <u>e</u> /	86 27	83 40 1 <u>e</u> /	89 53	82 <u>e</u> / կ6 <u>e</u> / 83 <u>e</u> /
Caré						
Vert, torréfié, etc. (071.1) b/ Essences et extraits de café (071.3) b/	3024	4305 <u>e</u> / 577	97	9կ <u>e</u> / կկ	96 	95 <u>e</u> / 93
Fruits y compris à coque (à l'exception des fruits cléagineux)						
Frais (051) <u>b</u> / Secs (052) <u>b</u> / Conservés ou préparés (053) <u>b</u> /	2841 243 952	4890 <u>c/</u> հե7 <u>e/</u> 1729 <u>c</u> /	140	40 <u>c</u> / 43 <u>e</u> / 27 <u>c</u> /	89 80 91	86 <u>c</u> / 83 <u>e</u> / 88 <u>c</u> /
Légumes etc.						
Frais ou simplement conservés (y compris congelés (054) <u>b</u> / Conservés ou préparés, contenus ou non dans des récipients fermés hermétiquement	1589	3431 <u>c</u> ∕	29	30 <u>c</u> /	86	84 <u>c/</u>
(055) b/	650	1475 <u>c</u> /	14	17 <u>c</u> /	86	84 <u>c</u> /

1

<u>Tableau 1 (suite)</u>

Produit	Exportations de 1970-72	
Boissons et jus		
Jus de fruits ou de légumes (053.5) b/	• • •	535 <u>e</u> /
Vir de raisin frais (112.12) b/	• • •	1769 <u>e</u> /
Bière, ale, stout, porter (112.3) <u>b</u> / Alcools et boissons alcooliques	•••	386 <u>e</u> /
distillés (112.4) <u>b</u> /	•••	1690 <u>a</u> /
Arachides		
Mon grillées (222.1)	222	500
Huile d'arachide (423.4)	161	399
Tourteaux et tourteaux moulus d'arachide		
(081.32)	125	229
Graines de soja		
Graines de soja (222.2)	1482	4473
Huile de soja (423.2)	346	996
Tourteaux et tourteaux moulus de soja (081.31)	621	2069
Graines de coton		
Graines de coton (222.3)	31	38
Huile de coton (423.3)	55	214
Tourteaux et tourteaux moulus de graines		
de coton (081.33)	83	127
Graines de tournesol		
Graines de tournesol (222.4)	66	161
Huile de tournesol (423.6)	212	1,25
Tourteaux et tourteaux moulus de tournesol		/
(081.35)	37	92
	= •	-

Parts expo les pays e loppement 1970-72	ortées par en déve- (%) 1975-77	Parts impoles pays of (%)		
•••	25 <u>e</u> / 11 <u>e</u> / 6 <u>e</u> /	•••	87 <u>c</u> / 93 <u>e</u> / 77 <u>e</u> /	
• • •	6 <u>a</u> /	•••	85 <u>a</u> /	
75 81 97	62 76 92	93 86 97 <u>£</u> /	90 71 93	
		_		1
8	20 23	92 39	91 37	12 -
15	141	97	94	
77 41	48 12	91 <u>f</u> / 41 <u>f</u> /	63 18	
96	82	99 <u>f</u> /	97 <u>f</u> /	
14 5	4 7	100 77	98 76	
86	51	100	60 <u>r</u> /	

.

.

d

Tableau 1 (suite)

	Exportations (millions de		Parts expo		Parts impo les pays d (%)	éveloppés
Produit	1970-72	1975-77	1970-72	1975-77	1970-72	1975-77
Colza et moutarde						
Graines de colza et de moutarde (222.6)	551	410	7	1.	83	88
Huiles de navette, de colze et de moutarde (423.91)	72	267	10	3	53	29
Tourteaux et tourteaux moulus de	14	201	10	J	7.3	69
colza (081.36)	22	60	1.4	24	100	100
Noix de coco et coprah						
Noix de coco (EXO57.71)	14	8	87	86	81 f/	83 r/
Noix de coco desséchées (EXO57.71)	38	86	99	97	94	87
Coprah (223.1)	172	253	100	99	93	90 f/
huile de coprah (424.3)	191	518	84	79	82	84
Tourteaux et tourteaux moulus de coprah						
(081.37)	314	93	91	93	97 <u>f</u> /	98 £ /
Palmistes						
Noix et amandes de plamistes (223.2)	60	. 72	100	100	97	96
Huile de palme (424.2)	252	949	93	93	74	68
Huile de palmiste (424.4)	53	121	67	80	95	91
Tourteaux et tourteaux moulus de palmistes						•
(081.38)	19	42	54	80	100 <u>r</u> /	100
Graines de lin						
Graines de lin (223.4)	85	112	1.	ž ₄	98	98
Huile de lin (424.1)	5 Î ₁	147	58	64	90	87
Tourteaux et tourteaux moulus de lin (081.34)	48	92	68	77	100	100 <u>f</u> /
Ricin						
Graines de ricin (223.5)	•••	28	•••	100		92 f/
Huile de ricin (424.5)	63	100	91	93	••• 98	97
				/3	, ,	71
Margarine, etc.	75	237	18	16	j †O	h1

1

Notes du tableau 1:

Sources: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Annuaire du commerce: Organisation des Nations Unies, <u>Annuaire statistique du commerce international</u>.

- a/ Les numéros de la Classification type pour le commerce international (CTCI) sont indiqués entre parenthèses.
- b/ Pays à économie de marché seulement (en développement et développés).
- c/ Moyenne pour 1974-76.
- d/ Moyenne pour 1973-74.
- e/ Moyenne pour 1973-75.
- f/ Les statistiques des exportations "mondiales" différent de plus de 15 % de celles des importations.

Tableau ?

Importations de sucres bruts et raffinés
(Moyenne annuelle, 1975-1977)

	Sucres bruts	Sucres raffinés	Importations de sucres raffinés en pourcentage des importations de sucres bruts
	(millions	de dollars)	sucres bruts
Canada	304	15	5
France	154 (46)	10 (478)	6
Japon	1 121	0,8 (25)	70,0
Royaume-Uni	712 (1)	166 (130)	23
Union des Républiques socialistes soviétiques	2 163	83 (25)	Į;
Etats-Unis d'Amérique	1 276	82 (40)	6
Total	5 721	357	6
Total mondial	7 573	3 034	40

<u>Sources</u>: Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Annuaire statistique du commerce 1977.

Note: Les chiffres entre parenthèses désignent les exportations.

Coûts movens de transport ad valorem (pourcentages.

Pays exportateurs

								
Pays d'importation	Argentine	<u>Brésil</u>	<u>Chili</u>	Colombie	Mexicue	<u>Pérou</u>	<u>Uriguay</u>	<u> Venezuela</u>
Argentine		19,50	12,91	93,30	10,28	7,10	7,12	54,97
Br é sil	19,13		13,40	•••	27,11		26,73	216,37
Chili	3,39	17,03		7,22	16,29	3,63	15,69	216,36
Colombie	31,63	3,30	9,26		14,40	11,65	4,56	39,35
Costa Rica	•••		9,87	1 2,50	20,05	•••		191,84
République dominicaine	19,61	•••	•••	22,87	•••		•••	•••
Equateur	15,64	52,17	14,55	9,37	13,18	0,30	• • •	45,00
El Salvador	• • •	• • •	5,93	62,09	24,69	• • •	•••	•••
Guatemala	21,92	84,14	13,52	5,62	11,96		• • •	176,67
Honduras	•••	53. <i>3</i> 8	•••	5,66	7,95	• • •	• • •	•••
Japon	12,92	2:,00	6,65	2,51	13,92		55,70	
Mexique	3,32	47,39	37,49	25,00		21,72		
Nicaragua	• • •	33,52	•••	15,00	26,52	•••	45,00	• • •
Panama	13,99		15,85	5,75	39,36	11,48	8,15	92,81
Pérou	11,90	53,71	24,53	10,91	9,05			•••
Trinité-et-Tobago	16,66	39,97	27,34	•••	• • •			23,01
Royaume-Uni/				- 2-		a) a.		
Europe centrale	1.8,11	42,20	4,69	5,82	19,91	34,17	21,32	• • •
Etats-Unis et Canad	a 9,36	6,82	7,84	4,98	12,02	18,19	5,39	29,22
Gruguay	38,48	43,11	13,18	• • •	10,49			• • •
Venezuela	21,96	20,98	3,49	12,87	6,52	95,00	• • •	
Europe méridionale	11,37	14,49	11.,75	4,13	14,11		72,7	12,44

Source: Wilfried Prevo, "Structure des coûts de transport des exportations des pays d'Amérique latine", Welwirtschaftliches Archiv 1978 (305-327).

Analyse de l'évolution des coûts de transport ad valorem des exportations vers les Etats-Unis 1938-1974, par grands groupes de produits

		rs les Etats-Unis ons de dollars)		Couts	de transpor	t ad v	alorem	ı
	Pays en	Toutes	Pays	en dév	eloppement	Tout	es pro	verances
Groupes de produits a/	développement	provenances	1938	1974	Variation	1938	1974	Variation
Produits alimentaires	6 771	11 296	12,5	8,3	- 4,2	9,3	9,4	0,1
Viandes et préparations de viande (01)	338	1 344	5,0	4,3	- 0,7	6,2	5,0	- 1,2
Légumes et fruits (05)	747	1 015	13,1	12,0	- 1,1	9,3	12,3	3,0
Café, thé, cacao et épices (07)	2 110	2 298	11,5	8,4	- 3,1	10,6	8,8	- 1,8
Graines et fruits oléagineux (22)	31	51	21,0	7,5	- 13,5	14,4	10,3	- 4,1
Huiles végétales fixes (42)	455	511	14,8	5,4	- 9,4	10,4		- 4,2
Matières premières d'origine agricole	948	3 587	10,3	14,3	4,0	7,5	11,4	3,9
Cuirs, peaux et pelleterie bruts (21)	45	156	3,3	8,3	5,0	2,6	4,7	2,1
Caoutchouc brut (23)	517	598	3,6	10,6	7,0		10,6	7,0 🛱
Fibres textiles (26) Matières brutes d'origine animale ou	80	225	9,0	13,5	4,5	6,9	10,4	3,5
végétale (29)	191	390	14,5	15,7	1,2	10,1	12,1	2,0

Source: A.J Yeats, "Shipping and Development Policy: An Integrated Assessment" chapitre 2, Praeger Press (à paraître).

a/ Les numéros de la CTCI sont indiqués entre parenthèses.

de grande envergure, entrepris dans une poignée de pays à revenus relativement élevés et pouvant donc offrir des garanties commercialement acceptables. Or, dans bien des cas, ce sont les pays en développement les moins riches qui auraient besoin que l'on investisse dans leur industrie alimentaire pour soutenir des projets plus modestes. Pour répondre à ce besoin, il faut trouver des moyens de financement plus souples qui permettent de combler le hiatus critique entre la demande et les courants d'investissement actuels.

Obstacles à l'accès aux marchés étrangers

Obstacles tarifaires et non tarifaires

- 12. D'autres contraintes tiennent à la politique commerciale pratiquée par les pays développés pour limiter l'accès à leurs marchés. En restreignant par une intervention gouvernementale les importations de produits alimentaires transformés, les pays développés cherchent à protéger :
 - a) Leurs agriculteurs des effets de la concurrence de produits importés dans la mesure évidemment où il s'agit de denrées agricoles produitus également dans les pays développés. C'est ainsi que la Communauté économique européenne (CEE) a adopté une législation douanière qui interdit l'accès de ses marchés aux exportateurs de canne à sucre bien que le prix du sucre de canne soit moins élevé que celui du sucre de betterave fabriqué dans ses pays membres au détriment de ses consommateurs (voir le tableau 5);
 - b) Leurs activités de transformation d'aval. Les données disponibles (voir le tableau 1) montrent que les droits de douane perçus par les pays développés sur les produits agricoles sont majorés progressivement en fonction du degré d'ouvraison de ces produits; dans la cas du cacao et du chocolat par exemple, les droits établis à l'issue des négociations multilatérales de Tokyo étaient au Canada de 20 % plus élevés sur le chocolat que sur la poudre de cacao et de 80 % plus élevés dans la CEEE.
 - c) Leurs consommateurs, par l'établissement d'une série élémentaire de normes de qualité applicables aux produits alimentaires. Si, en principe, les stipulations sanitaires et de sécurité ne sont pas forcément discriminatoires pour les importations, puisque les normes qu'elles créent

^{2/} D'après les données de la CNUCED.

sont tout aussi applicables aux produits indigènes qu'aux produits étrangers, dans la pratique, il arrive trop souvent que ces normes soient appliquées plus rigoureusement aux importations qu'aux produits du pays. Les restrictions imposées pour prévenir la propagation des maladies du bétail et des plantes ou pour protéger le consommateur d'autres dangers sont certes justifiables des points de vue tant mondial que national. Mais, dans bien des cas, on est tenté de croire que leurs justifications sanitaires ne sont pas entièrement fondées et qu'elles procèdent simplement ou surtout d'un souci de protection économique.

- 13. Les taux cumulés de protection des produits agricoles transformés dans la CEE, au Japon et aux Etats-Unis d'Amérique sont récapitulés dans le tableau 6; dans presque tous les cas, le taux effectif estimé représente plusieurs fois le taux nominal . Ainsi, pour les huiles et les graisses végétales, il est égal à 8 fois le taux nominal.
- 14. Le protectionnisme n'est pas un phénomène propre aux pays développés à économie de marché. Dans le cas des pays à économie planitiée, on ne peut évaluer avec certitude les entraves explicites aux échanges 11/2; toutefois, il semble que les matières premières y sont tout aussi privilégiées, si ce n'est plus, comparées aux produits alimentaires transformés, dans la structure du commerce extérieur 12/2.

Conclusions

- 15. Certaines caractéristiques actuelles de l'intégration internationale de la production agro-alimentaire ont empêché les pays en développement de réaliser leur développement industriel conformément à leurs objectifs en le fondant sur la transformation poussée des matières premières agricoles. A cet égard, on peut améliorer la coopération internationale :
 - a) En influant sur les formes de la collaboration industrielle internationale de sorte qu'elles servent mieux les objectifs de l'industrialisation des pays en développement et les besoins du développement;

^{10/} Voir pour plus de détail le document d'information rédigé par R.H. Snape, pour la Première Consultation sur l'industrie alimentaire, "Protectionism and problems of access to markets of developed countries in the processed food sectors and possible measures for eliminating trade barriers", avril 1980, page 18.

^{11/} Voir par exemple A.J. Yeats, Trade Barriers Facing Developping Countries (Londres, Macmillan, 1979), page 166.

^{12/} A.J. Yeats, op. cit., page 56.

Tableau 5

Estimations de la production mondiale de sucre, 1980/1981

	1980/1981 Tonnes	<u>1979/1980</u> , en équivalent	<u>1978/1979</u> brut
Sucre de betterave			
Belgique/Luxembourg Danemark France Allemagne, République fédérale d' Pays-Bas Irlande Italie Royaume-Uni Total CEE	910 000 455 000 4 230 000 2 800 000 895 000 185 000 1 850 000 1 240 000	991 000 492 000 4 313 000 3 066 000 927 000 190 000 1 698 000 1 255 000 12 954 000	902 000 442 000 4 063 000 2 997 000 1 034 090 204 000 1 630 000 1 109 000 12 381 000
Autriche Finlande Grèce Espagne Suède Suisse Turquie Yougoslavie Total Europe de l'oucst	435 000 120 000 205 000 945 000 350 000 90 000 1 130 000 805 000	408 000 100 000 319 000 714 000 350 000 118 000 1 063 000 852 000 16 883 000	357 000 104 000 354 000 1 128 000 339 000 107 000 1 096 000 780 000 16 646 000
Albanie Bulgarie Tchécoslovaquie République démocratique allemande Hongrie Pologne Roumanie URSS Total Europe de l'Est	40 000 230 000 810 000 700 000 445 000 1 300 000 570 000 7 600 000 11 695 000	40 000 240 000 920 000 720 000 511 000 1 580 000 570 000 7 500 000 12 081 000	20 000 180 000 885 000 780 000 553 000 1 763 000 603 000 9 100 000 13 884 000
Afghanistan Algérie Açores Canada Chili Chine Iran Iraq Israël Japan Liban Maroc Pakistan Répullique arabe syrienne Tunisie Uruguay Etats-Unis Total autres continents Production totale de sucre de	4 000 10 000 9 000 115 000 230 000 650 000 400 000 10 000 10 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000 32 000	4 000 12 000 9 000 110 000 63 000 510 000 500 000 13 000 14 000 512 000 12 000 335 000 32 000 11 000 7 000 45 000 2 616 000 33 769 000	15 000 12 000 8 000 129 000 104 000 435 000 493 000 15 000 406 000 13 000 362 000 34 000 20 000 9 000 47 000 2 984 000 5 100 000
rroduction totale de sucre de betterave	33 477 000	<u>33 769 000</u>	<u>35 630 000</u>

Tableau 5 (suite)

	<u>1980/1981</u> Tonnes	<u>1979/1980</u> s, en équivalent l	1978/1979 brut
Sucre de canne		•	
Espagne	3 000	4 000	5 000
Total Europe	3 000	4 000	5 000
Barbades	125 000	139 000	117 000
Belize	110 000	112 000	103 000
Costa Rica	209 000	198 000	195 000
Cuba	5 800 000	6 800 000	8 048 000
République dominicaine	1 180 000	1 100 000	1 222 000
Guadeloupe	110 660	96 000	111 000
Guatemala	780 000	398 000	376 000
Haīti	65 000	59 000	65 000
Honduras	220 000	187 000	169 000
Jamaique	265 000	254 010	291 000
Martinique	7 000	8 000	10 000
Mexique	2 790 000	2 784 000	3 078 000
Niceregua	227 000	178 000	212 000
Panama_	235 000	225 000	226 000
Porto Rico	160 000	175 000	177 000
St. Christophe	38 000	35 000	41 000
El Salvador	215 000	192 000	284 000
Trinité	120 000	127 000	144 000
Etats-Unis : Hawaii a/	973 000	992 000	961 000
Continent	<u>1 540 000</u>	1 518 000	1 436 000
Total Amérique du Nord et			
Amérique centrale	14 869 000	15 577 000	17 266 0°J
Argentine	1 600 oor	1 411 000	1 397 000
Bolivie	290 000	295 000	289 000
Brésil	8 300 000	7 017 000	7 767 000
Columbie a/	1 280 000	1 233 000	1 107 000
Equateur	350 000	352 000	353 000
Guyane <u>a</u> /	300 000	310 000	316 000
Paraguay	75 000	68 000	69 000
Pérou a/	540 000	580 000	715 000
Suriname	12 000	12 000	10 000
Uruguay	45 COO	26 000	47 000
Venezuela	390 000	395_000	351 000
Total Amérique du Sud	13 182 000	11 699 000	12 421 000
Angola	40 000	36 000	39 000
Cameroun, République-Unie du	55 000	50 000	45 000
Tchad	30 000	20 000	20 000
Congo	25 000	20 000	20 000
Egypte	675 000	672 000	678 000

<u>a</u>/ Années civiles 1981, 1980, 1979.

Tableau 5 (suite)

	1980/1981 Tonnes	<u>1979/1980</u> , en équivalent b	<u>1978/1979</u> rut
Ethiopie Ghana Côte d'Ivoire Kenya Libéria Madagascar Madère Malawi Mali Maurice Maroc Mozambique Kigéria	166 000 8 000 150 000 435 000 4 000 113 000 1 000 125 000 18 000 500 000 38 000 220 000 38 000	164 000 6 000 111 000 420 000 4 000 106 000 1 000 114 000 16 000 730 000 24 000 214 000	166 000 8 000 47 000 322 000 3 000 123 000 1 000 97 000 15 000 705 000 36 000 180 000 31 000
Réunion Sénégal Somalie Afrique du Sud Soudan Swaziland Tanzanie Ouganda Haute-Volta Zaīre Zambie Zimbabwe Total Afrique	260 000 55 000 45 000 1 745 000 330 000 130 000 10 000 30 000 50 000 110 000 345 000 6 101 000	262 000 41 000 35 000 2 244 000 141 000 253 000 114 000 5 000 28 000 55 000 102 000 314 000 6 337 000	273 000 20 000 30 000 2 241 000 146 000 262 000 120 000 4 000 31 000 52 000 73 000 319 000 6 107 000
Bangladesh Birmanie Chine Inde Inde Indonésie Iran Iraq Japon Malaisie Népal Pakistan Philippines Sri Lanka Thaīlande Viet Nam Autres pays d'Asie Total Asie	172 000 40 000 2 200 000 5 900 000 1 440 000 100 000 15 000 248 000 60 000 15 000 870 000 25 000 1 265 000 50 000 760 000	101 000 39 000 2 180 000 4 240 000 1 400 000 150 000 25 000 241 000 90 000 15 000 592 000 2 375 000 20 000 1 032 000 30 000 573 000 13 403 000	142 000 40 000 2 285 000 6 367 000 1 336 000 160 000 20 000 302 000 75 000 25 000 628 000 2 342 000 27 000 1 862 000 25 000 891 000

Tableau 5 (suite)

	1980/1981 Tonnes,	1979/1986 en équivalent	<u>1978/1979</u> brut
Australie Fidji Total Océanie	3 335 000 495 000 3 830 000	3 040 000 490 000 3 530 000	2 978 000 359 000 3 337 000
Production totale de sucre de canne Production totale de sucre	53 565 000	50 550 000	55 663 000
de betterave Production totale mondiale de	33 477 000	33 769 000	<u>35 630 000</u>
sucre	87 042 000	84 319 000	91 293 000

Source: F.O. Licht, International Sugar Report, 1980, 112, 625-629.

Tableau 6

Comparaison des taux nominaux et effectifs de protection des produits agricoles transforaés, dans la Communauté économique européenne, au Japon, en Norvège, an Suède et aux États-Unis (en pourcentage)

	Communanté économique européenne		Japon		Norvage		Subdo			Etats-Unis		
	Quotité des dous		Protection	Protection	n Protection	Protection	Protection	Quotité des		Protection	Pretention	Protection
Désignation des produits	Nominale	Effective	effective a/	nominale	effective b/	nominale	effective b/	Nominale	Effective	effective a/	nominale	effective b/
Viande::	19,5	36,6	165,0 (90) <u>c</u> /	17,9	69,1	21,6	75,2 (50)	0,0	0,0	216,8 (70)	5.9	10,3 (5)
Produite de la mer conservée	21,5	52,6	52,5 (50)	13,6	34,7	5,4	14,4	4,1	11,6	9.3	6.0	15,6 (20)
Fruits et légumes conservés	20,5	44,9	74,7	18,5	49,3	31,1	99,8 (80)	13,4	40,1	34,8	14,8	36,8 (35)
Produits laitiers		•						•	·	••	••	
Fromage Heurre Lait condensé et évaporé	23,0 21,0 21,3	58,8 76,5 44,3	276,0 (180) 1 327,7 (900) 334,4 (400)	35,3 45,0 31,7	174,7 417,7 153,9	11,4 91,2 41,2	54,8 (70) 879,4 (700) 208,2 (120)	0,0 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0	178,3 (100) 1 157,6 (1000) 56,3 (200)	11,5 10,3 10,7	34,5 (50) 46,7 (70) 29,6 (50)
céréales et produits à base de céréales											•	
Produits de la maïserie Froduits de la rizerie Aliments préparés Préparations à baue de farines	12,0 16,0 5,6	21,8 70,3 0,0	82,1 105,9 - 50,0 (-20)	25,6 15,0 0,7	68,7 49,0 -21,2	0,1 3,0 6,3	0,0 3,8 0,0 (10)	0,0 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0	165,3 0,0 70,1	4,3 36,2 6,2	0,0 (15) 327,6 (320) 7,4 (0)
et de céréales Produits de la boulangerie	12,0 12,0	48,9 0,9	94,7 0,0	23,8 20,9	75.4 17.3	2,2 21,3	5,6 (10) 42,4 (30)	2,9 16,5	13,7 36,0	101,7 13,9	10,9 1,9	34,8 (70) 0,0 (-10)
Alimenta préparés et transformés							•					•
Cornichons et ausaisonnements Café torréfié Poudre et beurre de cacao Autres produits alimentaires	12,0 13,6 20,1	25,9 35,7 76,0 6,7	25,9 35,7 76,0 6,7	21,9 35,0 15,0 28,6	59,8 137,1 125,0 58,2	44,7 4,4 3,7 14,3	248,7 13,8 30,7 40,1	8,9 0,0 2,0 54,8	38,8 0,6 16,8 175,2	30,8 0,6 16,8 175,2	9,4 0,0 2,6 2,7	-26,9 (-20) \$\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
liuiles végétales												
Huile de coprah Huile de coton Huile d'arachide Huile de soja Huile de colsa Huile de palmimte	11,5 11,0 11,3 11,0 9,0 10,5	132,9 79,0 139,7 148,1 57,2 141,5	132,9 79,0 139,7 140,1 57,2 141,5	9,0 25,8 14,2 25,4 15,1 7,2	49,2 200,3 96,5 268,3 22,3 49,2	5,8 4,6 5,3 8,0 6,0 2,1	30,0 34,0 28,7 130,7 36,2 9,5	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	1 049,9 486,0 879,4 1 478,3 617,5 82,9	9,4 59,6 15,0 22,5 20,8 3,8	16,3 465,9 6,7 252,3 60,9 29,2

Y compris les prélèvements variables à l'importation et autres taxes spéciales.

b/ Protection tarifaire de nature exclusivement douanière.

c/ Les chiffres entre parenthèses se rapportent mux obstacles non tarifaires.

Source 1 Alexander J. Yeats, "Effective Protection for Processed Agricultural Products : A comparaison of Industrial Countries", Journal of Economics and Business, Automno 1976, Uniteral 1 (page 30).

b) En modifiant la politique commerciale actuelle des pays industrialisés, afin d'accroître la part des produits alimentaires transformés dans l'ensemble des exportations agricoles des pays en développement.

II. COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT : PROBLEMES ET POSSIBILITES

Domaines possibles de coopération

16. La coopération entre pays en développement dans l'industrie alimentaire pourrait être considérablement améliorée. Dans certains sous-secteurs, le sucre et les huiles et graisses végétales, par exemple—3, les pays en développement sont peut-être suffisamment complémentaires quant à leur dotation en ressources, leurs capacités productives et leurs moyens en matière d'organisation, de technologie et de gestion pour qu'une coopération soit possible aux niveaux régional et interrégional.

Transfert de technologie

- 17. Certains pays en développement ont acquis, dans le secteur alimentaire, une expérience qui leur permettrait de faire office de fournisseurs de technologie pour d'autres pays en développement, et ce dans les domaines suivants :
 - a) <u>Conception technique et exploitation d'installations</u>. Sur ce point la coopération technique entre pays en développement concernersit la fourniture de services consultatifs et l'apport de savoir-faire;
 - b) <u>Fourniture de matériel</u>. Certains pays en développement disposent d'un secteur des machines-outils qui est en mesure de fabriquer des installations et équipements pour l'industrie alimentaire, mais leur capacité d'exportation demande à être accrue;
 - c) <u>Innovation technique</u>. Les pays en développement devraient diffuser certains procédés qu'ils ont mis en oeuvre par exemple la fabrication de chocolat en climat tropical;
 - d) Emballage. Les pays en développement devraient s'employer à mieux utiliser leurs ressources dans ce domaine étain, aluminium, bois, silicates et sable, coton, jute et autres fibres naturelles pour réduire leur dépendance, actuellement considérable, par rapport aux matériaux d'emballage importés.

^{13/} Voir "Trade in food in the African, Caribbean, Pacific Group of States", (UNCTAD/CD/MISC.83).

Echanges commerciaux entre pays en développement

18. Les marchés des pays en développement offrent de larges perspectives pour l'essor du commerce. Selon les données disponibles, les produits alimentaires transformés pourraient trouver des débouchés de plus en plus importants dans certaines régions 14. Ainsi, les pays de l'OPEP importent des quantités croissantes de produits alimentaires, et la valeur de leurs importations en provenance des pays en développement est passée de 2,01 milliards de dollars en 1974 à 3,14 milliards en 1978. Cependant, la part des pays en développement dans les exportations totales vers les pays de l'OPEP est demeurée inchangée, soit 6,3 % 11 semble donc possible d'accroître les exportations des pays en développement vers les pays de l'OPEP.

Financement

19. Les apports financiers peuvent constituer le principal stimulant de la coopération entre pays en développement. Les transferts de techniques et les courants commerciaux entre pays en développement requièrent un financement, et il existe des possibilités pour investir dans des installations de production destinées à approvisionner les marchés de ces pays comme ceux des pays développés. Un tel investissement peut être global (prise de participation) ou non (prêts). L'opération peut mettre en présence deux ou trois partenaires de pays en développement différents : le bailleur de fonds, fournisseur de technologie ("douce") ou ("dure"), et le fournisseur de matières premières agricoles.

Obstacles à la coopération industrielle

Mamque d'information

20. Il existe des réseaux officiels et inofficiels d'information entre fournisseurs de techniques, agents de commercialisation, financiers et banquiers des pays développés qui, trop souvent, parce qu'ils détiennent quasiment le monopole de l'information, ont un droit de préférence pour des opérations intéressantes touchant la fourniture de services de gestion, d'installations et de matériel, de service, de commercialisation, ou d'apports financiers sous diverses formes. Il en est ainsi que les transactions découlant de ces opérations se fassent entre pays développés et pays en développement ou entre pays en développement.

^{14/} C'est dans les pays en développement que se trouvent près de 53 % des nouveaux débouchés apparus entre 1973 et 1979 pour les huiles et graisses comestibles. Le commerce de ces produits entre pays en développement gagne en importance, et il semble bien que l'on puisse s'attendre à une expansion continue des échanges entre ces pays comme d'autres formes de coopération.

^{15/} Voir CCI "Trade promotion and export marketing of processed food products - future needs and challenges for developing countries" (ITC/TD/26,1980).

Financement et investissement

21. L'information a une importance capitale car les ressources financières peuvent provenir non seulement de certains pays en développement exportateurs de produits de base ou d'énergie, mais aussi de quelques pays en développement déjà relativement industrialisés. Il pourrait exister des possibilités d'offrir des encouragements spéciaux à des partenaires financiers aux niveaux interrégional et intrarégional.

Obstacles au commerce entre pays en développement

Stockage, transport, commercialisation et distribution

- 22. Pour que s'améliore la situation du marché, il faut mettre en place l'infrastructure voulue pour les échanges entre pays en développement et lever les barrières commerciales qui défendent l'accès aux marchés.
- 23. Les réseaux de transport actuels (en particulier les voies maritimes) suivent les grands itinéraires commerciaux. Ils sont généralement conçus en fonction des courants d'échanges entre pays développés et pays en développement, au préjudice des échanges inter ou intrarégionaux entre ces derniers. En raison de l'absence de réseaux de transport entre les pays en développement et des importantes économies d'échelle imposées par le faible volume des charges transportées, les pays en développement producteurs se heurtent à de grandes difficultés pour s'implanter sur les marchés des autres pays du Tiers monde.

Financement

24. La création de réseaux commerciaux entre pays en développement est notamment compliquée par l'absence d'arrangements entre les pays en développement en ce qui concerne les crédits à l'exportation, les garanties de crédits à l'exportation et les restrictions de change et d'un mécanisme de communication financière.

Obstacles tarifaires et non tarifaires

25. Le commerce entre pays en développement est gêné par des obstacles tarifaires et non tarifaires, bien qu'à l'échelon régional, nombre de ces barrières soient peu élevées. Ainsi, cinq groupements (ALALE, MCCA, CARICOM, CAEU, CEAO) sont convenus entre eux de préférences tarifaires. La coopération économique doit déborder le cadre régional et sous-régional.

Conclusions

Coopération régionale et interrégionale

- 26. On s'est servi des instances intergouvernementales régionales en place pour élaborer et promouvoir des projets régionaux de développement de l'industrie alimentaire. Les résultats obtenus sont inégaux, du fait de diverses difficultés; il convient, néanmoins de continuer à ceuvrer dans une optique régionale.
- 27. Certains sous-secteurs de l'industrie alimentaire, comme celui des huiles et graisses végétales et celui du sucre, se prêtent fort bien à une programmation sectorielle conjointe à l'échelon régional et interrégional (voir tableau 7)16/
- 28. On pourrait encourager la production d'équipements et de pièces détachées dans les pays en développement, à l'échelon régional et sous-régional, en coopération étroite avec des producteurs et des associations de producteurs de pays développés ou de pays en développement.

Arrangements multilatéraux

- 29. L'abaissement des barrières commerciales devrait dépasser le cadre de la coopération régionale et sous-régionale. Les échanges d'un produit ou d'un groupe de produits faisant l'objet d'un arrangement multilatéral pourraient être stimulés \frac{17}{27} par une libéralisation préférentielle dont l'ampleur serait déterminée par les ressources en devises des pays importateurs. Par exemple, dans le cas des huiles et graisses végétales, la FAO a examiné de façon approfondie les efforts déployés à l'échelle internationale pour accroître le commerce entre pays en développement. Elle a conclu que pour développer les échanges dans ce secteur, il fallait:
 - a) Evaluer les importations nécessaires à longue échéance et élargir la portée des accords à long terme (les organismes commerciaux du secteur public pourraient être chargés au premier chef de l'élaboration de ces accords);

^{16/} De l'avis des participants à la première Consultation sur les huiles et les graisses végétales, les perspectives d'expansion sont meilleures pour les échanges entre pays en développement que pour les échanges entre pays développés et pays en développement. Voir le rapport de la première Réunion de consultation sur l'industrie des huiles et graisses végétales (ID/WG.260/9, 1977), page 9, paragraphe 20.

^{17/} Voir Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, "Mesures et arrangements visant à favoriser le commerce des produits de base et d'autres produits agricoles dans le cadre d'un système mondial de préférences commerciales entre pays en développement" (TD/B/C.7/20), page 33.

Valeur des importations d'huiles et de graisses de 15 pays en développement en 1973-1974 et en 1976-1979 (et millions de dollars)

	Imp	ortations	d'huiles	Importations	Pourcentage des huiles et graisses		
	1973-1975 (moyenne)	1976	1977	1978	1979 a/	totales 1979	dans le total des importations en 1979
Algérie	111	99	157	170	192	8 100	2,11
Arabie Saoudite	21	38	64	98	80	27 736	0,3
Bangladesh	42	122	37	90	68	2 023	3,4
							5,8 (1978)
Egypte	169	196	235	304	291	3 837	7,6
Ghana	9	10	8	13	10	1 023 (197	7) 0,8
Inde	70	89	703	769	859	8 800	9,8
Iran	195	153	189	262	242	7 261	3,3
						16 020 (197	1,6 (1978)
lraq	50	21	71	96	1.15	6 864	1,7
Kenya	22	58	34	43	43	1 637	2,6
Maroc	94	68	106	106	156	3 678	4,2
Mexique	115	165	210	393	285	12 686	2,4
Nigéria	7	42	5 7	80	153	9 692	1,3
Pakistan	95	126	171	192	313	3 960	7,9
Pérou	42	3 €	51	67	25	1 960	1,3
						1 911 (197	78) 3,5 (1978)
Venezuela	97	118	186	222	210	10 895	1,9
Total	1 140	1 212	2 279	2 905	3 012		

Sources : Données de l'Organisation des Nations Unies et International Financial Statistics (Washington, D.C., 1980).

a/ Données préliminaires.

- b) Rationaliser et abaisser les barrières tarifaires et non tarifaires;
- c) Développer la commercialisation de l'huile de palme et autres huiles produites dans les pays en développement.
- 30. Pour permettre la programmation sectorielle conjointe et aplanir simultanément les obstacles au commerce entre pays en développement, on pourrait, entre autres, conbiner des accords internationaux d'approvisionnement à long terme entre deux ou plusieurs pays en développement aux projets de développement de l'industrie alimentaire. Par exemple, les accords d'approvisionnement à long terme pourraient servir de point de départ pour la mise au point de projets régionaux de coopération entre, d'une part, les pays de l'OPEP qui disposent d'excédents de capitaux mais qui sont déficitaires sur le plan alimentaire et, d'autre part, les pays de la région qui ont le potentiel agricole voulu pour développer leur industrie alimentaire.

III. QUESTIONS A DEBATTRE

- 31. La participation de partenaires autres que les sociétés transnationales à l'expansion du secteur alimentaire s'est révélée bénéfique pour l'équilibre du développement économique de certains pays du Tiers monde. Dans quelle mesure peut-on faire participer d'éventuels partenaires autres que les sociétés transnationales au développement intégré des industries alimentaires dans les pays en développement? Par exemple, ces pays pourraient envisager, au lieu d'accepter l'"offre globale" que leur font les sociétés transnationales, de coopérer avec :
 - a) Des petites et moyennes entreprises de produits alimentaires, ainsi que des coopératives solidement implantées;
 - b) Des fournisseurs spécialisés de techniques et de savoir-faire, des institutions financières et, pour les industries à vocation exportatrice, des institutions de commercialisation des pays développés;
 - Des fournisseurs de techniques des pays en développement relativement industrialisés et des institutions financières des pays en développement disposant d'excédents de capitaux. A ce propos, on pourrait également étudier la question de l'échange de technique, de savoir-faire et de capitaux entre pays en développement.
- 32. Pour ce qui est des sociétés transnationales, quelles sont les possibilités d'élargir le rôle des pays en développement par des prises de participation dans des activités industrielles et commerciales ? Les participants sont invités à étudier dans quelle mesure des coentreprises constituées avec des sociétés

transnationales permettront aux pays en développement d'influer sur la politique suivie par ces sociétés pour ce qui est de la répartition des installations de production à l'échelon international et de la composition des échanges internationaux.

- 33. Dans le cadre des accords internationaux sur les produits de base, on pourrait insister sur la nécessité pour les pays en développement d'assurer un traitement industriel plus poussé des matières premières agricoles. Les participants sont invités à étudier les questions de savoir :
 - a) Si l'on pourrait fixer dans les pays en développement un rapport à atteindre entre les exportations de matières premières et celles de produits alimentaires transformés;
 - b) Dans quels sous-secteurs on pourrait conclure de tels accords.
- 34. Il faudrait étudier les perspectives qu'ouvrent les accords commerciaux à long terme relatifs aux produits alimentaires transformés afin d'examiner le rôle que pourraient jouer de tels accords dans le développement du secteur alimentaire des pays du Tiers monde. Les participants sont invités à étudier dans quelles conditions on pourrait améliorer la rentabilité des nouveaux projets alimentaires fondés sur des accords d'approvisionnement à long terme entre un pays développé et un pays en développement ou entre deux ou plusieurs pays en développement. En outre, il faudrait étudier les diverses formes que peuvent prendre de tels accords.
- 35. Les participants sont invités à envisager les mesures à prendre à l'échelon international pour promouvoir la coopération entre pays développés et pays en développement, ainsi qu'entre pays en développement, en ce qui concerne la production d'emballages, de pièces de rechange et d'équipement essentiels pour l'industrie alimentaire des pays en développement.



